

FICHE SIGNALÉTIQUE DE SÉCURITÉ (MSDS)

BIRKO Corporation

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT CHIMIQUE ET DE L'ENTREPRISE

Nom du produit : **Tripe Wash 2P Tripes Lavage 2P**
Code du produit : I00002

Fabriquant : **BIRKO Corporation
9152 Yosemite Street
Henderson, CO 80640
(303) 289-1090
www.birkocorp.com**

Numéros de téléphone d'urgence :
Transport : CHEMTRAC (800) 424-9300
Autres : BIRKO (303) 289-1090
(800) 525-0476

2. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

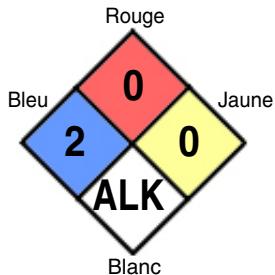
CAS #	Constituant	Limite d'exposition :
00497-19-8	Carbonate de sodium *	PEL 15 mg/m3 / 5 mg/m3 ⁽¹⁾ ACGIH TWA 10 mg/m3
01310-73-2	Hydroxyde de sodium ⁽²⁾	PEL 2 mg/m3 ⁽³⁾ ACGIH TWA 2 mg/ m3
006834-92-0	Métasilicate de sodium	PEL Aucun ⁽⁴⁾
1305-62-0	Hydroxyde de calcium	PEL 5 mg/m3 ACGIH TWA 5 mg/ m3

⁽¹⁾ particules inhalables totales ⁽²⁾ Le QR pour ce composant est de 1000 livres d'ingrédient actif. ⁽³⁾ corrosif

⁽⁴⁾ Plafond recommandé des particules inhalables de 2 mg/m3

3. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Forme physique : Poudre
Couleur : Blanc
Odeur : inodore, mais difficiles à respirer
Point d'ébullition : Sans objet
Point de congélation : Sans objet
Solubilité dans l'eau : Complète
Densité : Sans objet
Pression de vapeur : Sans objet
Densité de vapeur : Sans objet
Vitesse d'évaporation : Sans objet



Évaluations de la NFPA

Bleu - Risque pour la santé

- 4 - Mortel
- 3 - Grave danger
- 2 - Dangereux
- 1 - Légèrement dangereux
- 0 - Risque négligeable

Jaune - Réactivité

- 4 - Peut détoner
- 3 - Peut détoner à la suite d'un choc ou d'une exposition à la chaleur
- 2 - Brusque changement chimique
- 1 - Instable lorsque chauffé
- 0 - Stable

Rouge - Risque d'incendie

- 4 - Point d'éclair < 73°F (22°C)
- 3 - Point d'éclair > 73°F and < 100°F (22°C et 37°C)
- 2 - Point d'éclair > 100°F and < 200°F (37°C et 93°C)
- 1 - Point d'éclair > 200°F (93°C)
- 0 - Incombustible

Blanc - Risque spécifique

- ACID - Acide
- ALK - Alcalin
- COR - Corrosif
- OXY - Oxydant
- P - Polymérisation
- ^A - Radioactif
- W - Ne pas utiliser d'eau

4. MESURES D'EXTINCTION

Point d'éclair : Pas applicable

Agents d'extinction : Eau, dioxyde de carbone, poudre extinctrice, tapis de mousse.

Mesures de prévention : Toujours porter un équipement respiratoire autonome en cas de feu d'origine chimique.

Risques particuliers de feu ou d'explosion : Gaz de monoxyde de carbone / gaz de dioxyde de carbone (Toxique) libérés pendant la combustion.

5. RÉACTIVITÉ

Stabilité : Ce produit doit maintenir ses propriétés physiques s'il est conservé fermé à des températures modérées entre environ -2°C et 40°C (28°F et 105°F).

Polymérisation dangereuse : Ce produit ne se polymérise pas dans des conditions normales d'utilisation et d'entreposage.

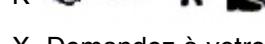
Matériaux incompatibles : Acides, métaux amphotères (aluminium, laiton, cuivre, étain, zinc).

Produits de décomposition : Des gaz de monoxyde de carbone/dioxyde de carbone (toxiques) se dégagent au cours de la combustion.

HMIS

Index de protection personnelle du HMIS (Hazardous Materials Identification System)

0	INFLAMMABILITÉ
2	SANTÉ
2	REACTIVITÉ
F	Protection personnelle



X Demandez à votre superviseur

Index des risques

- 4 - Grave
- 3 - Sérieux
- 2 - Modéré
- 1 - Léger
- 0 - Minime

Lunettes de sécurité Écran facial Lunettes étanches Cagoule ou masque à canalisation d'air

Gants

Tablier synthétique

Masque anti-poussière

Masque anti-vapeur

Masque anti-poussière et anti-vapeur

Combinaison de protection intégrale

Bottes



6. EFFETS POTENTIELS SUR LA SANTÉ

Voies d'entrée :	Contact avec les yeux, contact avec la peau, inhalation, ingestion.
Inhalation aiguë / chronique :	Les particules et les brumes émanant des solutions de ce produit brûlent les voies nasales, les muqueuses, les bronches et le tissu pulmonaire. En général, les brumes sont plus actives, et risquent d'être inhalées profondément.
Contact cutané aigu / chronique :	Ce produit, ou ses solutions de travail brûlent la peau en cas de contact.
Contact oculaire aigu / chronique :	Provoque des brûlures au contact. Peut provoquer la cécité si ce n'est pas traité rapidement.
Ingestion :	Provoque des brûlures des voies gastro-intestinales. Dangereux ou mortel en cas d'ingestion.

7. PREMIERS SOINS

Inhalation :	Sortir la victime du lieu d'exposition. Administrer de l'oxygène en cas de respiration difficile. Réanimer si nécessaire. Obtenir immédiatement une aide médicale.
Contact cutané :	Rincer immédiatement à grande eau pendant au moins 15 minutes. Ôter tous les vêtements contaminés aussi vite que possible. Bien les laver avant de les réutiliser. Jeter les chaussures contaminées. Il faut traiter immédiatement toutes les brûlures, même si elles semblent légères.
Contact oculaire :	Rincer immédiatement et abondamment les yeux à l'eau courante froide pendant au moins 15 minutes. Consulter aussitôt un médecin; de préférence un ophtalmologiste.
Ingestion :	NE PAS provoquer de vomissement. Si la victime est consciente, lui faire boire un verre de jus de fruit ou de l'eau pour diluer le produit. Si la personne est inconsciente, ne rien lui administrer par voie orale. Obtenir immédiatement une aide médicale.

8. MESURES À SUIVRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Éviter de contaminer les aliments, les voies d'eau ou les eaux souterraines. Prendre le matériel et le recouvrir en vue de le réutiliser ou le jeter. Les restes doivent être neutralisés à l'aide d'un acide léger (vinaigre) et rincés dans un égout.

9. TRAITEMENT DES DÉCHETS

Déposer dans des décharges publiques conformément aux lois nationales, fédérales, (ou provinciales) et locales.

10. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Éviter de contaminer les aliments, la nourriture pour les animaux et l'eau naturelle. Les contenants doivent être bien fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés. DÉGAGE DE LA CHALEUR S'IL EST MÉLANGÉ À L'EAU. Le fournisseur n'est pas responsable de la façon dont ce produit est utilisé. Ne pas réutiliser les contenants. Ayez à proximité un bassin oculaire et une douche d'urgence dans les zones de manutention du produit.

11. LIMITATION DES RISQUES D'EXPOSITION / PROTECTION PERSONNELLE

Protection oculaire : Lunettes de protection

Protection cutanée : Porter des gants imperméables et un tablier synthétique. Laver les zones exposées après manipulation.

Protection respiratoire : Porter un masque protecteur contre les poussières lorsqu'il y a présence de celles-ci.
Appareil respiratoire autonome homologué NIOSH en cas d'exposition au-dessus de la limite d'exposition admissible.

Ventilation : Une ventilation aspirante générale est acceptable si la limite d'exposition admissible n'est pas dépassée.

12. CERTIFICATION TSCA

Birko Corporation certifie que tous les ingrédients de cette formule chimique sont en conformité avec tous les ordres et règlements du TSCA et que la substance chimique que nous proposons ne contrevient aucunement au TSCA ni à aucun de ses ordres ou règlements.

13. APPROBATIONS

Raison de la publication : Traduction

Préparé par : Terry McAninch, Chimiste

Approuvé par : Mark Swanson

Titre : Directeur de l'exploitation

Date à prendre en compte : 9 septembre 2006

Numéro MSDS : I00002

Abréviations utilisées

CFR - Code of Federal Regulations (des Etats Unis)

PEL – Permissible Exposure Limit(s) (Limite(s) d'Exposition Permissible)

CAS – Chemical Abstracts Service (base de données, division de la Société Américaine de Chimie, États-Unis)

IARC – International Agency for Research on Cancer (L'Agence Internationale de Recherche sur le Cancer fait partie de l'Organisation Mondiale de la Santé)

NFPA – National Fire Protection Association (Association Nationale de Protection contre le Feu) États-Unis

NIOSH – National Institute for Occupational Safety and Health, (Institut fédéral pour l'hygiène et la sécurité au travail)
États-Unis

TSCA – Toxic Substances Control Act of 1976, (loi sur le contrôle des substances toxiques de 1976) États-Unis